

Notaires Associés

Dev KOYTCHA
Julie ABEL

Notaires

Karine CHAN KHU HINE
Elina ASIKA

57, Rue Jules Auber
97400 SAINT DENIS
Ile de La Réunion

T. 0262 21.28.26
F. 0262 21.71.19

office@koytcha.notaires.fr

Parking clientèle à l'Etude
Réception du lundi au vendredi
08h 00 - 12h00
13h 30 - 17h 00
SAMEDI SUR RENDEZ-VOUS

SAS KOYTCHA NOTAIRES R.C.S
de Saint-Denis : 928.255.223 TVA
intra : FR 53928255223

OFFICE NOTARIAL DE SAINT-DENIS

TABLEAU INDICATIF DES HONORAIRES – DROIT DES AFFAIRES

TYPE D'ACTES	HONORAIRES FORFAITAIRES HT	TARIF HORAIRE complémentaire
Création de SCI (hors apports immobiliers)	1.200,00 EUR HT (soit 1.302,00 EUR TTC, hors frais de greffe)	250,00 EUR HT
Création de société commerciale	1.600,00 EUR HT (soit 1.736,00 EUR TTC, hors frais de greffe et redevances CFE)	250,00 EUR HT
Création de société civile (avec apports en nature)	1% du montant des apports Honoraires min : 2.000,00 EUR HT	250,00 EUR HT
Pacte d'associés	-	250,00 EUR HT
Cession de parts de SCI	1,5% du prix de cession Honoraires min : 2.000,00 EUR HT	250,00 EUR HT
Cession de parts de société commerciale	1,5 % du prix de cession Honoraires min : 3.000,00 EUR HT	250,00 EUR HT
Garantie Actif-Passif	-	250,00 EUR HT

Mise à jour (refonte) des statuts	1.000,00 EUR HT	250,00 EUR HT
Transformation de société	2.000,00 EUR HT	250,00 EUR HT
Décision collective / Délégation de pouvoirs	250,00 EUR HT	250,00 EUR HT
Accompagnement Dispositif DUTREIL (Mise en place + ECCT)	2.000,00 EUR HT	250,00 EUR HT
Dissolution / Liquidation société civile	2.500,00 EUR HT	2.500,00 EUR HT
Dissolution / Liquidation société commerciale	2.500,00 EUR HT	2.500,00 EUR HT
Transmission Universelle de Patrimoine	1,5% du prix de la valeur des biens Honoraires min : 2.000,00 EUR HT	250,00 EUR HT
Cession de fonds de commerce	1,5% du prix de cession HT Honoraires min : 3.000,00 EUR HT	250,00 EUR HT
Gestion des oppositions	200,00 EUR HT /opposition	250,00 EUR HT
Cession de droit au bail	1,5% du prix de cession Honoraires min : 3.000,00 EUR HT	250,00 EUR HT
Bail commercial/professionnel	1 mois de loyer HT Honoraires min : 2.000,00 EUR HT	250,00 EUR HT

Augmentation de capital	1,5% du montant des apports Honoraires min : 3.000,00 EUR HT	250,00 EUR HT
Réduction de capital	1,5% du montant brut des attributions Honoraires min : 3.000,00 EUR HT	250,00 EUR HT
Distribution de dividende par attribution de biens immobiliers	1,5% du montant brut des attributions Honoraires min : 3.000,00 EUR HT	250,00 EUR HT
Accompagnement formalités de mise à jour auprès du Greffe/CFE	1000,00 EUR HT	150,00 EUR HT

Article L. 444-1 du Code de commerce, troisième alinéa : " Sauf disposition contraire, les prestations que les professionnels mentionnés au premier alinéa du présent article accomplissent en concurrence avec celles, non soumises à un tarif, d'autres professionnels ne sont pas soumises à un tarif réglementé. Les honoraires rémunérant ces prestations tiennent compte, selon les usages, de la situation de fortune du client, de la difficulté de l'affaire, des frais exposés par les professionnels concernés, de leur notoriété et des diligences de ceux-ci. Les professionnels concernés concluent par écrit avec leur client une convention d'honoraires, qui précise, notamment, le montant ou le mode de détermination des honoraires couvrant les diligences prévisibles, ainsi que les divers frais et débours envisagés ".

Les Notaires associés